

■ **Association pour le Soutien/la Survie de l'Enfance en Détresse (A.S.E.D.)**, à Chêne-Bougeries, chemin Falletti 10, c/Nicollier Jean-Luc. Nouvelle association. Statuts originaires du: 13.12.1988. Nouveaux statuts du 10.04.2002. But: aide bénévole, directe ou durable (minimum un an) sans intermédiaire ni faux frais, à l'enfance en détresse due à son extrême dénuement; recherche de solutions permettant de sauver des enfants de l'extrême pauvreté, quelle que soit leur ethnie, leur race, leur religion, leur condition sociale ou l'appartenance politique du milieu susceptible de les influencer; soutien de toute démarche ou action bénévole, neutre et universelle en vue d'aider directement et durablement (minimum un an) des enfants mis en danger par leur dénuement extrême; établissement et développement de rapports avec les organisations partageant un but et principe similaires, ainsi que l'organisation d'activités communes sur le plan national ou international, pour autant que ceux-ci puissent rester strictement surveillés par l'A.S.E.D.. Ressources: cotisations; dons et legs; subventions privées ou officielles; produits de collectes; produits de ventes. Administration: comité. Signature collective à deux de Bernard Jacques, de Genève, à Chêne-Bougeries, président et Nicollier Maryam, de Vevey, à Chêne-Bougeries, vice-présidente, tous deux membres du comité.

Journal no 8915 du 29.08.2002

(00627646 / CH-660.1.639.002-8)